

Lettre ouverte aux Elu(e)s de la Nouvelle Aquitaine et du Béarn.

Aux Sénateurs et Députés des Pyrénées-Atlantiques
Au Président et aux Conseillers de la Région Nouvelle Aquitaine
Au Président et aux Conseillers départementaux des Pyrénées-Atlantiques
Aux Présidents des Communautés de Communes et d'Agglomération du Béarn
Aux Maires des Communes du Béarn
Au Président de la CCI de Pau-Béarn

Cette lettre ouverte consacrée aux infrastructures et liaisons aériennes fait suite à celle sur les liaisons ferroviaires du 12 janvier dernier.

1) Caractéristiques et points forts de l'aérodrome de Pau-Pyrénées (PUF)

Un peu d'histoire : dès 1909 les frères Wilbur et Orville Wright puis Louis Blériot créent des écoles de pilotage à Pau.

En 1912, l'Armée crée, à son tour, une école militaire de pilotage qui formera, de 1914 à 1918, plus de 6000 aviateurs d'une dizaine de nationalités différentes.

Des conditions climatiques très favorables caractérisées par de faibles variations de températures et, surtout, une absence de vents forts autorisant les vols toute l'année en sécurité, expliquent le choix du Pont Long.

Aujourd'hui : l'aéroport international de Pau-Pyrénées (PUF) avec sa piste bien orientée (SE/NO) est équipé d'un système d'atterrissage tous temps (ATT), tout comme Bordeaux et Toulouse. Non seulement ceci renforce la sécurité de la plateforme mais lui permet aussi d'accueillir les vols vers Biarritz ou Tarbes-Lourdes lorsque les conditions météo, sur leur lieu de destination, les obligent à se dérouter. Le mois dernier, 11 vols ont ainsi été dérottés vers Pau-Pyrénées.

Situé à proximité de l'intersection des autoroutes A64 et A65, de la D934 vers le nord et de la N134/E07 vers le sud, l'aéroport permet d'accéder rapidement aux bassins industriels voisins (Pau, Bordes, Lacq, Oloron, Tarbes) mais aussi à la Bigorre et à l'Aragon et capte des passagers venant du sud des Landes, du Gers, des Hautes-Pyrénées et, bien sûr, du Béarn.

Depuis 1946 l'aéroport est la base de l'Ecole des Troupes Aéroportées de Pau (ETAP) qui a formé des dizaines de milliers de parachutistes français et étrangers (allemands actuellement). C'est également la base de 2 Régiments d'hélicoptères essentiels aux Armées et à la sécurité de la France, le 5^{ème} RHC (Régiment d'Hélicoptères de Combat) et le 4^{ème} RHFS (Régiment d'Hélicoptères des Forces Spéciales). Ceci fait de Pau-Pyrénées la plus grande base d'hélicoptères en Europe, base où se trouvent de ce fait, l'Etat-Major des Forces Spéciales Terre (CSFT) et la Direction de la base de Défense Pau-Bayonne - Tarbes (BdD PBT).

Une telle concentration de forces militaires (environ 2000 emplois directs) n'est concevable qu'à condition de pouvoir accueillir des avions moyens ou gros porteurs (Hercules 130, A400M, Antonov 124) indispensables à l'entraînement des personnels et à la logistique des missions des unités présentes.

Si l'aéroport de Pau-Pyrénées est indispensable aux Armées qui prévoient d'y déployer les nouveaux hélicoptères de manoeuvre NH90 TTH dès 2020, il est tout aussi indispensable aux grandes entreprises du Béarn : Total, Euralis, Safran (Turboméca et Messier Dowty), Lindt, Arkema et à leurs sous-traitants.

La zone d'activité Aéroport, contiguë, rassemble 500 entreprises qui emploient 4000 personnes principalement dans les secteurs de l'aéronautique et de la logistique. Indispensable aussi aux Services publics (Hôpital par ex.) et à la Santé.

L'aéroport de Pau-Pyrénées constitue donc un équipement essentiel pour le Béarn, son désenclavement, son attractivité, son rôle stratégique et son développement.

2) Le fonctionnement et les difficultés de l'aéroport

En 2008, PUF avait un trafic de 817 511 passagers grâce, en particulier, aux 2 lignes vers Londres Stansted et Amsterdam assurées par Ryanair (143 145 passagers cette même année).

La suppression de ces liaisons, à la suite d'une décision de justice, a entraîné une baisse significative du trafic passager. Cette tendance n'a pu être compensée par l'ouverture de lignes nouvelles vers Marseille, Nantes, Marrakech et autres. Elle a au contraire été accélérée par une concurrence alimentée par des fonds publics et une qualité de service dégradée, tout particulièrement avec Roissy CDG.

En 2017, le trafic passager a connu une nouvelle baisse de 1,3% par rapport à l'année précédente pour s'établir à 600 075 passagers.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'aéroport a un nouveau gestionnaire, Air'Py, qui associe à la CCI de Pau-Béarn (51%), 2 filiales de la CDC, Egis et Transdev.

De nombreux investissements sont en cours ou en projet. Une nouvelle tour de contrôle qui gère les trafics aériens de Pau-Pyrénées et de Tarbes-Lourdes sera mise en service en juillet, un parking pour gros porteurs sera créé, et le taxiway y conduisant, aménagé. L'aérogare va être restructurée pour améliorer l'accueil et faciliter l'enregistrement des passagers et le contrôle des bagages. Un nouveau gestionnaire pour la restauration et les commerces va rentrer en fonctions.

Au total l'aéroport emploie 159 personnes.

Air'Py mène une politique prudente visant à regagner les passagers perdus en respectant rigoureusement les équilibres financiers, grâce à un équipement qui pourra accueillir 1 million de passagers sans investissement nouveau.

Malgré les difficultés actuelles, l'exploitation de Pau-Pyrénées est équilibrée sans aucune aide des collectivités et vise à accroître le trafic.

3) Les réponses possibles à cette situation

Il y aurait bien sûr celle du laissez-faire. La pire sans doute car ses conséquences seraient désastreuses : concurrence exacerbée, engendrant chez les concurrents des déficits d'exploitation aggravés, et donc un recours croissant à des aides publiques.

BAP ne peut l'envisager et renouvelle sa proposition, plus raisonnable, plus nécessaire et plus urgente que jamais, d'une coopération intelligente entre les aérodromes de Pau-Pyrénées (PUF) et de Tarbes-Lourdes (TLP).

Les chiffres disponibles indiquent qu'une telle solution, couplée à une amélioration des moyens de transport terrestres entre les 2 plateformes, permet de faire croître le trafic de l'ensemble pour le porter à 1,2 million de passagers par an, au-dessus donc des prescriptions européennes, sans faire appel à des subventions et aides de la part des collectivités.

BAP soutiendra activement toutes les initiatives, de la part des propriétaires et des gestionnaires des plateformes comme de la part des élu(e)s en charge, qui iront dans ce sens.

Association loi 1901

Siège Social : BEARN ADOUR PYRENEES – CCI Pau Béarn – 21 rue Louis Barthou - BP 128 – 64001 PAU Cedex

Tel : 05 59 82 56 40 - Email : bap@pau.cci.fr - Site : www.bap-europe.com

Facebook : www.facebook.com/bap.europe